

ÉLECTIONS CMCAS
13 AU 19 NOVEMBRE 2025

COUP DE POUCE : UNE EXPÉRIMENTATION PROMETTEUSE



Qu'est-ce que c'est ?

La CCAS, à l'initiative de la CGT, met en place une aide spéciale pour promouvoir les offres « Parcours Vacances ».

Constat de départ : les actifs sans enfants à charge profitent beaucoup moins des vacances CCAS. Avec ce dispositif, de nouvelles perspectives leur sont offertes pour découvrir ces séjours.

Pourquoi ?

L'objectif est simple :

- Découvrir les offres CCAS via Parcours Vacances ;
- Profiter d'un catalogue riche de plus de 250 destinations auprès de 16 opérateurs partenaires ;
- Promouvoir un tourisme solidaire, responsable, durable et respectueux de l'environnement.

Qui peut en bénéficier ?

L'aide coup de pouce sera attribuée pour 2026 aux 35 000 actifs sans enfants, embauchés avant 2024 et qui ne sont pas partis en vacances avec la CCAS entre 2019 et 2023.

Comment ça marche ?

Dès début octobre, les bénéficiaires recevront un mail ou un courrier expliquant les modalités d'utilisation.

Coefficient	Valeur du coupon
Moins de 7500 €	200 €
De 7501 € à 20 000 €	140 €
Plus de 20 001 €	80 €
Non renseigné	80 €

Un vrai coup de pouce !

Ce n'est pas un simple chèque : c'est une impulsion pour partir en vacances autrement et découvrir les offres partenaires, en complément de l'offre traditionnelle CCAS.

BON À SAVOIR

Parcours vacances

- Partir, en famille ou entre amis, au meilleur prix ;
- Des séjours toute l'année, en réservation directe, sans impact sur l'historique ;
- Pas de critère d'affectation ;
- Des offres de dernière minute.



ACCÉDEZ À PARCOURS VACANCES



NOS ACTIVITÉS SOCIALES.
VIVANTES. IRREMPLAÇABLES.
ENSEMBLE, ÉCRIVONS LA SUITE

